

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 6 AOUT 2008

Présents : VUILLAUME Christian, MAIGROT Alain, MUTIAUX Jean-Jacques, GUYOT Philippe, GUIGNERET Franck, NICOD Patrick, RIZZI Gabrielle, SAILLARD André, HEINIS Isabelle

Excusés : BURY Denis.

Absent : MACLE Laurent.

Date de convocation : 31 juillet 2008

Secrétaire de séance : Alain MAIGROT

1. Aménagement de la Mairie

Les locaux de la mairie ont nécessité un sérieux nettoyage et le maire propose un sérieux toilettage des lieux. Changement de l'éclairage, réorganisation et amélioration de l'espace.

Accord est donné avec sans doute un chantier bénévole à prévoir en hiver.

2. Point sur les travaux

Le chantier de rénovation de la conduite principale vient de s'interrompre après les nombreuses difficultés rencontrées en découvrant un sous sol très encombré par des réseaux très mal repérés. Les ouvriers de l'entreprise DBTP, qui a conduit cette opération, ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme pour limiter les conséquences désagréables et le maire a proposé de les inviter pour les remercier pour tous les efforts produits dans ce contexte délicat. Les derniers branchements reprendront en septembre et notre commune pourra ainsi déposer son dossier pour que la route départementale de la traversée du village fasse l'objet d'une rénovation totale. C'était une condition pour prétendre à être retenu pour 2009. Nous rencontrerons les services du Conseil Général et DDE le 12 août afin d'établir notre dossier.

Des commerçants se sont plaints des travaux et de la signalisation qui aurait freiné la fréquentation du village en juillet. Il semble qu'en fait cette baisse de fréquentation soit générale sur le Jura et la région (Cf articles de presse, CDT du Jura et villages voisins).

Concernant la signalisation, le maire a demandé aux services du Conseil Général de les améliorer et il a même pris le soin de les dissimuler en week-end.

3. La qualité de l'eau

Depuis le 01 juillet notre système de traitement d'eau a été modifié et les premiers résultats ne se sont pas faits attendre : meilleure qualité de l'eau et économie en volume consommé.

Le maire propose que les nouveaux compteurs soient désormais à la charge de la commune, ce qui résout de nombreux problèmes car certains appareils dataient de 1937 !

Proposition votée à l'unanimité.

4. Problèmes électriques

Les coupures électriques intervenues fin juillet ne sont pas liées aux travaux en cours. C'est une ligne EDF enterrée qui a sans doute été victime des fuites nombreuses de l'ancienne conduite lesquelles ont détérioré une boîte de connexions.

Le déplacement du coffret situé actuellement dans le mur de M. Roland Cherin engagera une dépense de 4700 € pour la commune. Face à une telle dépense, Franck Guigneret est chargé d'entrevoir avec le propriétaire si une autre solution est envisageable.

5. Urbanisme

M. Saillard, chargé des questions d'urbanisme présente les trois dossiers en cours :

Dossier Cartier : suite à une nouvelle réunion avec les services de l'Etat et l'architecte conseil de la commune, il est fait la proposition de demander l'arbitrage du Préfet de Région concernant le second permis modificatif pour la maison Cartier. Vote à l'unanimité.

...

...

Concernant le non respect du permis de construire sur la maison de M. Converset et le non respect de la ZPPAUP et ZPR pour l'enseigne de M. Geneletti, le Conseil considère qu'il est impossible de ne pas respecter les règles établies par le travail des prédécesseurs.

A l'unanimité le Conseil délègue le Maire afin qu'il exige, par lettre avec AR que ce règlement soit respecté.

La proposition d'organiser une réunion débat sur le thème « architecture au regard du patrimoine » avec la population sur ce sujet en invitant DDE, DRAC, CAUE et architectes est toutefois acceptée

6. POS

Concernant le **POS**, suite au refus de la DDE de prendre en compte notre demande de révision globale du POS, le maire a rencontré le S.G de la DDE qui accepterait de participer à une réunion pour analyser les problèmes de notre village. Le principe de la réunion est acquis.

7. Nomenclature et N° des rues

La Poste demande une meilleure lisibilité de nos rues ainsi qu'une numérotation car le système de tri du courrier aujourd'hui automatisé le nécessite. Un groupe de travail est constitué pour faire des propositions : JJ. Mutiaux, P. Guyot, C. Vuillaume, A. Saillard, G. Rizzi.

8. Gestion de la forêt communale

Les premiers résultats du diagnostic de la forêt communale montre quelques faiblesses dans la conduite adoptée depuis 20 ans. Entre autre, il est fait le constat que le nombre d'affouagistes est nettement insuffisant et la croissance des résineux est bien moindre sur notre territoire. Le maire propose de contacter la commune du Louverot pour tester une opération de vente de feux de bois aux habitants intéressés.

Accord est donné pour tester ce système une première année.

Une journée découverte de la forêt de Château-Chalon avec les services de l'ONF est prévue le 20 août.

9. Finances locales

Le coût de l'investissement pour la conduite d'eau potable va nécessiter de faire appel à l'emprunt.

4 banques ont répondu à l'appel d'offre pour un prêt de 70 000€ dont 40 000 à court terme en attendant le versement des subventions.

Après présentation des différentes propositions et débat le Conseil a retenu la proposition du Crédit Agricole sur une durée de 15ans. Vote unanimité moins une abstention.

10. Assemblée communale du 22 août

Elle se tiendra au foyer rural et chacun des conseillers en charge d'une délégation est prié de faire parvenir à Patrick Nicod les idées forces qu'il souhaite développer afin d'illustrer le propos.

11. Secrétariat de mairie

L'embauche de notre nouvelle secrétaire à la commune de Bréry va sans doute obliger à une modification de son emploi du temps.

12. Cimetière

Un projet de columbarium est à étudier.

*Prochaine réunion du conseil municipal prévue
Le xxxxxxxx xx septembre 2008 à 20h30*

SEANCE LEVEE à 22h45